

ASSEMBLÉE NATIONALE

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - (N° 2283)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 40

présenté par

Mme Lemoine, Mme Magnier, M. Ledoux, Mme Firmin Le Bodo, M. Bournazel, M. Naegelen,
Mme de La Raudière et M. Vercamer

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.